

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE ORDINAIRE DU 10 OCTOBRE 2023

Projet de procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 10 octobre 2023, à 19 h, à la salle de l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau – conseillère siège no 1
Mme Eve-Lyne Marcotte – conseillère siège no 2
Mme Denise Houle - conseillère siège no 3
M. Steven R. Deshaies – conseiller siège no 4
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 5
M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, agissant à titre de secrétaire de la séance.

2023-10-139

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET DÉSIGNATION D'UNE GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE POUR LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL.

La séance est déclarée ouverte à 19h02

Il est proposé par Madame Denise Houle, appuyé par Madame Chantal Bilodeau et résolu que le conseil désigne Madame Mélanie Berthelette pour dresser le procès-verbal de la séance

Adoptée.

2023-10-140

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS
Séance ordinaire du conseil municipal
du 10 octobre 2023 à 19 h**

1. Ouverture de la séance et désignation d'une greffière-trésorière pour le procès-verbal.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 septembre 2023
4. Communiqués et correspondance
 - 4.1. Tableau des correspondances reçues en septembre 2023
 - 4.2. Invitation du Carrefour des générations
5. Administration et finances
 - 5.1 Embauche d'une directrice générale greffière-trésorière par intérim
 - 5.2 Autorisation et retrait à signer les effets bancaires
 - 5.3 Délégation à la Loi sur l'accès à l'information et protection des renseignements
 - 5.4 Autorisation pour toutes les transactions auprès des ministères et organismes
 - 5.5 Autorisation pour Clic Sécur
 - 5.6 Officier municipal par intérim
 - 5.7 Carte Visa
 - 5.8 Demande de formation pour le panneau publicitaire lumineux
 - 5.9 Demande de formation pour le système comptable
 - 5.10 Formation ponctuelle pour fonctionnement général et système comptable
 - 5.11 Avis de motion
 - 5.12 Initiation à la vie politique
6. Travaux publics
 - 6.1. Installation d'un réservoir borne sèche
7. Loisirs
 - 7.1. Relativement au projet BoxUp, Installation de la boîte d'articles de sports

8. Aménagement et Urbanisme

8.1. Demande de dérogation mineure — 32, 2^e avenue Lac Ginette

9. Sujets divers (demeure ouvert)

10. Rapport des élus

11. Période de questions

12. Levée de la séance

En conséquence,

Sur proposition de Monsieur Steven R. Deshaies
Appuyée par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter
l'ordre du jour tel que présenté;

Adoptée

2023-10-141

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE LE projet de procès-verbal a été transmis aux
conseillers et conseillères avant la présente
séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **12**
SEPTEMBRE 2023.

Adoptée.

4. Communiqués et correspondances

4.1 Les correspondances de septembre ont été remis aux élus, celles-ci
peuvent être consultées au bureau municipal.

4.2 Le Carrefour des générations du Grand Daveluyville invite le maire et
les conseillers à visiter et à présenter les services offerts à la population. La
visite aura lieu le 17 octobre 2023 à 18h30 au 503, 2^e Rue Daveluyville QC
G0Z 1C0

5. Administration et Finances

2023-10-142

**5.1 Embauche d'une directrice générale et greffière-trésorière par
intérim.**

IL EST ENTENDU à la suite de la démission de Madame Lisa Lee
Farman, une réflexion amorcée par le conseil relativement au
comblement du poste de directrice générale et greffière-trésorière
par intérim.

Une candidature a été reçue et analysée par les membres du
conseil :

Mme Mélanie Berthelette, Daveluyville

CONSIDÉRANT QUE par le poste de direction générale et
greffière-trésorière est devenu vacant;

CONSIDÉRANT QU'UNE rencontre préparatoire s'est tenue avec les membres du conseil pour évaluer la candidature reçue;

CONSIDÉRANT QUE l'expérience le profil de la candidate correspond aux critères du poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim de la Municipalité de Maddington Falls;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantal Bilodeau, appuyé par Madame Denise Houle et résolu d'embaucher Madame Mélanie Berthelette au poste de directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à raison de 30 heures par semaine. La durée de la probation est de six mois et l'entrée en fonction est immédiate. Une évaluation du poste et des besoins sera faite à l'échéance du contrat.

IL EST AUSSI RÉSOLU Monsieur Patrice Morin, maire soit autorisé à signer le contrat à intervenir après certaines vérifications à effectuer.

IL EST ENTENDU que tous les pouvoirs conférés par le Code municipal du Québec à l'égard de la directrice générale et greffière-trésorière soient à l'égard de la personne embauchée conformément à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2023-10-143

5.2 Autorisations et retrait à signer les effets bancaires

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyée par Monsieur Steven R. Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE nommer M. Patrice Morin, maire ainsi que Mme Mélanie Berthelette représentants de la Municipalité de Maddington Falls à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra chez Desjardins.

Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche à suivre des opérations de la Municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche à suivre des opérations de la Municipalité;
- Administrer tout compte Accès-D de la Municipalité.

QUE la directrice générale greffière-trésorière par intérim ou toute autre personne désignée par résolution du conseil municipal exercera les pouvoirs suivants au nom de la Municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité.

QUE tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés sous la signature du maire, ou en son absence du maire suppléant et de la directrice générale greffière-trésorière par intérim.

QUE cette résolution demeure en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la Caisse.

QUE toute entente préalablement intervenue en lien avec cette résolution soit nulle et non avenue.

QUE le nom de Madame Lisa Lee Farman soit retiré de la liste des personnes autorisées représentant la municipalité de Maddington Falls.

Adoptée.

2023-10-144

5.3 Délégation à la Loi sur l'accès à l'information et protection des renseignements

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal délègue et désigne Madame Mélanie Berthelette responsable au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Que madame Lisa Lee Farman soit retirée.

Adoptée.

2023-10-145

5.4 Autorisation pour toutes les transactions auprès des ministères et organismes.

Sur proposition de Madame Denise Houle
Appuyée par Monsieur Steven R. Deshaies

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Madame Mélanie Berthelette soit autorisée pour et au nom de la Municipalité de Maddington Falls à faire toutes les transactions dans le cadre de sa fonction auprès, notamment, et sans limiter la généralité de ce qui précède, des ministères dont Revenu Canada, Revenu Québec, Affaires municipales, procureur de la Municipalité, clients et fournisseurs, incluant le centre de sécurité alarme, directeur des élections et organismes locaux, et ce, à compter de la présente séance. Que madame Lisa Lee Farman soit retirée.

Adoptée

2023-10-146

5.5 Autorisation pour ClicSeQur

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE nommer, Madame Mélanie Berthelette représentante de la Municipalité à l'égard de Clic SéQur ainsi qu'administratrice des codes en remplacement de Madame Lisa Lee Farman.

Adoptée

2023-10-147

5.6 Officier municipal par intérim

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit d'avoir un officier municipal pour l'application de ses règlements.

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps
Appuyée par Monsieur Gaétan Légraré

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'EN cas d'absence prolongée de l'officier municipal, la directrice générale greffière-trésorière par intérim en poste agisse en tant qu'officier municipal par intérim.

Adoptée.

2023-10-148

5.7 Carte Visa

CONSIDÉRANT QUE la carte de crédit au nom de Madame Lisa Lee Farman à été détruite en la présence de Madame Mélanie Berthelette.

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau

Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Madame Mélanie Berthelette qui occupera le poste de directrice générale greffière-trésorière procède à la demande d'une nouvelle carte de crédit Visa au montant de 500\$.

Adoptée

2023-10-149

5.8 Demande de formation pour le panneau publicitaire lumineux

CONSIDÉRANT QUE Madame Mélanie Berthelette puisse suivre une formation pour l'utilisation du panneau publicitaire lumineux.

Sur proposition de Monsieur Steven R. Deshaies

Appuyée par Madame Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Madame Mélanie Berthelette est autorisée à faire le nécessaire pour obtenir la formation requise pour l'utilisation du panneau

Adoptée

2023-10-150

5.9 Demande de formation pour le système comptable

CONSIDÉRANT QUE Madame Mélanie Berthelette doit obligatoirement suivre une formation de trois blocs de trois heures en tant que nouvelle directrice générale greffière-trésorière selon les exigences du contrat de service.

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau

Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE Madame Mélanie Berthelette est autorisée à s'inscrire pour obtenir la formation requise pour l'utilisation du système comptable

Adoptée

2023-10-151

5.10 Formation ponctuelle pour fonctionnement général et système comptable

CONSIDÉRANT QUE Madame Mélanie Berthelette nécessite de l'aide en ce qui a trait le domaine municipal

CONSIDÉRANT QUE la formation offerte par Infotech sera disponible seulement a la fin d'octobre et début de novembre 2023

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

Il est résolu de permettre de requérir à une ressource de façon ponctuelle.

Adoptée

5.11 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 83-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 83 IMPOSANT LE TARIF DU 9-1-1

Avis de motion est donné par Madame Eve-Lyne Marcotte pour l'adoption prochaine du règlement 83-1 modifiant le règlement 83 décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1. Madame Eve-Lyne Marcotte fait la présentation du projet de règlement, conformément à l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale, toute modification au Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 nécessite que les municipalités locales ajustent en conséquence leur propre règlement municipales portant sur la taxe sur le 9-1-1.

2023-10-152

5.12 Initiation à la vie politique

CONSIDÉRANT QUE le conseil Jeunesse de la MRC d'Arthabaska propose d'accueillir Madame Rosalie Girard, étudiante à l'École secondaire Ste-Anne, à la MRC pour l'initier à la vie politique.

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré
Appuyée par Madame Denise Houle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal supporte Madame Rosalie Girard dans ses démarches et lui souhaitons bonne chance

Adoptée.

6 Travaux publics

6.1 Installation d'un réservoir borne sèche

Les travaux de l'installation de la borne sèche devraient débuter en octobre 2023. Pour ce faire le ponceau du chemin de la vieille traverse sera élargi au préalable pour permettre les transporteurs d'accéder au chantier.

7.Loisirs

2023-10-153

7-1 Relativement au projet BoxUp, Installation de la boîte d'articles de sports.

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à la livraison et installation gratuite de la boîte

Sur proposition de Madame Chantal Bilodeau
Appuyée par Madame Denise Houle

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE Madame Eve-Lyne Marcotte soit autorisée à réceptionner l'équipement à la suite de ce projet pilote.

Adoptée.

8. Aménagement et urbanisme

2023-10-154

8.1 Demande de dérogation mineure — 32, 2^e avenue Lac Ginette

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation pour le 32, 2^e avenue Lac Ginette à été soumise au comité du CCU du 13 septembre dernier ;

CONSIDÉRANT QUE La recommandation du CCU est d'accepter la demande

CONSIDÉRANT QUE Le CCU recommande d'accepter la marge avant de coté droit de la maison à 4.73 m et la marge arrière coté droit du garage à 3.98 m, le tout selon le certificat de localisation fourni par l'arpenteur Monsieur Claude Guévin datant de juin 2023.

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte
Appuyée par Madame Chantal Bilodeau

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal autorise la demande de dérogation mineur pour le 32, 2^e avenue Lac Ginette.

Adoptée.

9. Sujets divers (demeure ouvert)

CONSIDÉRANT QUE la séance demeure ouverte, les points suivants ont été ajoutés.

2023-10-155

9.1 Achat d'un jeu de pétanque intérieur

ATTENDU QUE la MADA (Municipalité Ami Des Aînées) fait la demande jusqu'à un montant de 250\$ à la municipalité pour l'achat d'un jeu de pétanque intérieur pour la période hivernale.

PAR CONSÉQUENT,

Sur proposition de Monsieur Steven R. Deshaies

Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents

QUE Madame Chantal Bilodeau procède à l'achat du jeu de pétanque intérieur, conditionnel à ce que le budget de le permet et qu'il reste de l'argent dans le compte.

Adoptée

2023-10-156

9.2 Demande de location de salle pour la MADA

ATTENDU QUE la MADA (Municipalité Ami Des Aînées) fait la demande de la location de la salle municipale gratuitement pour continuer leurs activités des jeunes et des aînées pour la période hivernale. L'activité se déroulera tous les mardis sauf une journée par mois lors du jour du Conseil se déroulera le lundi à partir de 18h00.

PAR CONSÉQUENT,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

Appuyée par Madame Denise Houle

Il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents

QUE la salle soit réservée pour la MADA à partir de maintenant et ce jusqu'au printemps 2024, lorsque la température permettra la reprise des activités extérieurs.

Adoptée

10. RAPPORT DES ÉLUS

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

2023-10-157

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

En conséquence,

Sur proposition de Madame Eve-Lyne Marcotte

QUE la séance soit levée à 19h58

Adoptée

Patrice Morin,
Maire

Mélanie Berthelette
Directrice générale
Greffière-trésorière par intérim

Je, Patrice Morin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le _____ 2023.